



La Présidente

à

**Mesdames et Messieurs les conseillers  
communautaires**

Lesneven, le 18 novembre 2025

**OBJET**: convocation conseil communautaire

P.1 : rapport définitif de la CRC

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter au prochain conseil communautaire qui se tiendra le :

**Lundi 24 novembre 2025 à 18h30**  
**Salle du conseil Argoat**  
**Hôtel Communautaire - LESNEVEN**

**Cette séance sera exclusivement consacrée à la présentation du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes (CRC) relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la CLCL pour les exercices 2019 et suivants ainsi que la réponse qui y a été apportée.**

*En effet, en raison de la période de réserve électorale, la présentation en conseil communautaire devra intervenir avant le 1er décembre 2025, ou être différée jusqu'au 22 mars 2026.*

*En effet, en vertu du 3° de l'article L. 243-6 du code des juridictions financières, « Le rapport d'observations définitives ne peut être publié ni communiqué à ses destinataires ou à des tiers à compter du premier jour du troisième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections pour la collectivité concernée et jusqu'au lendemain du tour de scrutin où l'élection est acquise ».*

Conformément à l'article L. 243-8 du code précité, le présent rapport d'observations définitives sera transmis par la chambre, dès sa présentation au conseil communautaire, aux maires des communes membres, qui inscriront son examen à l'ordre du jour du plus proche conseil municipal.

Le rapport de la CRC figure en pièce jointe. Je vous invite à en prendre connaissance avant la séance.

**J'attire aussi votre attention sur le caractère confidentiel qui s'attache à ce rapport jusqu'à la tenue de la séance du conseil communautaire le 24/11.**

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente  
Claudie BALCON



Copie pour information : Mesdames et messieurs les conseillers municipaux et les secrétaires de mairies  
Copie pour invitation : aux journalistes du Télégramme et de Ouest France